

## PREMIERE PARTIE : PROCEDURE D'APPEL D'OFFRE

### AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT NATIONAL N° DNCMP/...../F /2017 POUR LA FOURNITURE DU MATERIEL D'EQUIPEMENT DES ATELIERS, ACCESSOIRES ET INSTALLATION

Date de publication: .....13...../03...../ 2017

Date d'ouverture des offres: .....14...../04...../ 2017

#### Objet

1. Le Centre National de Réadaptation Socio-Professionnelle(CNRSP) invite, par le présent Appel d'Offres, les soumissionnaires désireux à concourir à présenter leurs offres sous pli fermé, pour la fourniture en un seul lot du matériel d'équipement des ateliers, ses accessoires ainsi que tout le matériel d'installation.

#### Financement du marché

2. Le marché sera financé sur le Budget Général de l'État, exercice 2017.

#### Spécification du marché

3. La passation du Marché sera conduite par Avis d'Appel d'Offres Ouvert (AAO) avec Publication Nationale tel que défini dans le Code des Marchés Publics du Burundi.

#### Lot unique de :

- Un groupe électrogène insonorisé 20 KVA, T22K, Type d'insonorisation M 127 DW, Capacité du réservoir 230l, ses accessoires, tout le matériel d'installation et son installation proprement dite.
  - Inverseur automatique 100A adapté au groupe électrogène ci-dessus, accessoires et installation
4. Les fournitures prévues dans le cadre de ce marché constituent un seul lot.
  5. Les fournitures seront livrées dans un délai maximum de soixante jours (60) **Jours calendrier**. Les soumissionnaires peuvent proposer un délai plus court.



## Conditions de participation

6. La participation au marché est ouverte, à égalité de conditions, à toutes les personnes physiques ou morales [qu'elles participent à titre individuel ou dans le cadre d'un groupement (consortium) de soumissionnaires] et possédant les capacités techniques, juridiques et financières nécessaires à l'exécution du marché.
7. Ne peut participer à l'appel d'offres tout soumissionnaire concerné par l'une des règles d'incapacité énumérée à l'article 55 du Code des Marchés publics.

## Consultation et acquisition du dossier d'appel d'offres

8. Le dossier d'appel d'offres peut être consulté tous les jours ouvrables au Centre National de Réadaptation Socio-Professionnelle (CNRSP), Avenue de la Jeunesse, Quartier Jabe, Commune Bwiza. Tél 22.22.25.52 ou 22.22.25.55, B.P.3326 Bujumbura II, de 8h à 15h. Il pourra être obtenu moyennant paiement d'un montant non remboursable de cinquante mille francs burundais (50 000 FBU) à verser sur le compte N° 1101/001-04 ouvert à la BRB.

9. Toute question concernant le présent appel d'offres doit être adressée par écrit à la Direction du Centre National de Réadaptation Socio-professionnelle (CNRSP) en Mentionnant la référence de publication indiquée en haut de page, au moins 10 jours avant la date limite de remise des offres.

## Présentation de l'offre

10. Les offres doivent être rédigées en langue française et au moyen des formulaires de soumission type inclus dans le dossier d'appel d'offres, dont les dispositions et le format doivent être strictement respectés.
11. Les offres doivent être accompagnées d'une garantie de soumission de un million cinq cent de francs burundais (1 500 000 FBU).
12. Les offres devront être soumises au Secrétariat du Centre National de Réadaptation Socio-Professionnelle (CNRSP).
13. Les offres doivent être accompagnées du bordereau d'attestation d'achat du DAO
14. Les offres doivent être paginées, paraphées et doivent avoir une table des matières.

### Validité des offres

15. Les offres sont valables pendant une période de 90 jours à compter de la date limite de remise des offres.

### Date limite de dépôt des offres

16. Toutes les offres doivent être déposées à l'adresse indiquée ci-dessus au plus tard le 14/04/2017 à 10 heures du matin.

17. Toute offre présentée après la date et l'heure limites ne sera pas prise en considération.

### Séance d'ouverture des offres

18. Les offres seront ouvertes le 14/04/2017 à 10 heures en présence des soumissionnaires qui souhaitent être présents à l'ouverture ou de leurs représentants et d'un représentant de la DNCMP. Le procès verbal d'ouverture des offres doit être contresigné par tous les soumissionnaires présents et transmis à la DNCMP.

### Critères de qualification

19. Les exigences en matière de qualification sont spécifiées dans le Règlement Particulier d'Appel d'Offres.

Fait à Bujumbura, le 1er Mars /...../...../2017

Le Directeur du Centre National de  
Réadaptation Socio-Professionnelle (CNRSP)

Virginie NDABAKURANYE.-

